#### MAIRIE d'AZERAILLES





# Azerailles HORIZON 2020

# **BULLETIN D'INFORMATION**

#### **Editorial:**

le 11 novembre 2018, rendons hommage à tous les combattants de la première guerre mondiale,

Tous les Français sont invités à célébrer particulièrement le centenaire de l'armistice, signé le 11 novembre 1918, à 5 h 15, dans la clairière de Rethondes, forêt de Compiègne. Cet armistice marquait la fin d'un conflit terrible, qui fit 10 millions de morts et 8 millions de blessés, invalides, mutilés.

La France fut la plus touchée, avec 1.450.000 morts et disparus et 1.900.000 blessés, la plupart lourdement, des jeunes hommes de 17 à 45 ans, qui n'auront jamais d'enfants.

Ce 11 novembre 2018, toutes les communes de France sont invitées à faire sonner les cloches « à toute volée », à 11 heures, pendant une durée de 11 minutes. Ceci afin de commémorer le moment où, en 1918, les cloches de toutes les communes du pays ont sonné pour célébrer la fin de la guerre. Des initiatives similaires auront lieu aux Etats-unis, en Allemagne et en Grande Bretagne.

Vous êtes donc tous invités à participer à la cérémonie qui se déroulera à Azerailles, comme suit :

- 10 h 50 : rassemblement Place du Général Hellé
- 10 h 55 : début de la cérémonie
- 11 h à 11 h 11 : les cloches sonneront à toute volée
- 11 h 11 à 11 h 30 : commémoration devant le Monument aux Morts, avec une délégation de la 2<sup>ème</sup> Compagnie du 53<sup>e</sup> RT de Lunéville, les Jeunes Sapeurs Pompiers et les Sapeurs Pompiers, les Anciens Combattants, les enfants des écoles
- 11 h 30 : vin d'honneur en salle du Foyer

En outre, nous vous proposons de pavoiser le village <u>et tenons à la disposition</u> <u>de vous tous, des petits drapeaux tricolores</u>, que vous pouvez retirer en mairie et accrocher à votre maison.

Nous comptons sur vous tous pour apporter un éclat particulier à cette célébration et vous en remercions à l'avance!

Le Maire Rose-Marie FALQUE



#### **SOMMAIRE**

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 JUIN 2018	2
CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 AOÛT 2018	
ETAT CIVIL	6
INFORMATIONS MUNICIPALES	7
INFORMATIONS DIVERSES – VIE ASSOCIATIVE	.11

#### CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 29 JUIN 2018

<u>Présent</u>: Rose-Marie FALQUE - Olivier LEGROS - Bernard SESMAT – Pascal FRANTZ - Gaston GYSS - Yannick HOFFNER - Alain KRYZS– Rose-Marie MAGNIER — Marie - Christine MARCHAL-HERBER – Thomas MELLE.

Absente excusée : Martine MARCHAL qui donne procuration à Olivier LEGROS

Absent : Yann KREMER

#### ATTRIBUTION DES MARCHES DE LA REQUALIFICATION DE L'EX RN59

5 lots doivent être attribués.

La commission appel d'offre, après négociations suite à la première ouverture des plis, présente les conclusions suivantes :

#### Pour le Lot 1- Voirie

2 offres ont été reçues. Après négociation avec les 2 prestataires le classement est :

1<sup>er</sup>: PRESTINI VALENTIN THIRIET

2<sup>ème</sup> LINGENHELD

Il est proposé de retenir l'offre de PRESTINI VALENTIN THIRIET au prix de 907 160,20 € HT

#### Pour le Lot 2 - Eclairage Réseaux secs

4 offres ont été reçues . Après négociation avec les 4 prestataires le classement est :

1<sup>er :</sup> CITEOS VALENTIN 2<sup>ème :</sup> PRESTINI EIFFAGE

3<sup>ème</sup>: ENGIE INEO

4<sup>ème</sup>: STV TP

Il est proposé de retenir l'offre de CITEOS VALENTIN au prix de 429 280,90 € H.T.

#### Pour le Lot 3 – Espaces verts

3 offres ont été reçues . Après négociation avec les 2 prestataires le classement est :

1<sup>er</sup>: ID VERDE

2<sup>ème</sup>: KEIP

3<sup>ème</sup>: HURSTEL

Il est proposé de retenir l'offre ID VERDE au prix de 97 950,99 € H.T

#### Pour le Lot 4 – Contrôle externe assainissement

1 offre a été reçue. Après négociation avec le prestataire le classement est :

1<sup>er</sup>: SCORE

Il est proposé de retenir l'offre de SCORE au prix de 13 002 € H.T

# Pour le Lot 5 – Contrôle externe électricité-éclairage

1 offre a été reçue . Après négociation avec le prestataire le classement est :

1<sup>er</sup>: EHV

Il est proposé de retenir l'offre de EHV au prix de 12 450 € H.T

Le conseil accepte, à l'unanimité, l'ensemble des attributions proposées.

#### LOTISSEMENT ZONE DE LA CROISETTE

Le maitre d'œuvre pour ce projet conseille à la commune de se faire assister par un avocat pour un accompagnement juridique dans le montage de cette opération.

Le cabinet ZOLT propose des honoraires d'un montant de 4 716 € TTC.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

#### PERIMETRE DU SIVOM DES VALLEES DU CRISTAL

Suite aux observations de M. le Sous-Préfet, il convient de délibérer à nouveau pour accepter le périmètre suivant, au 31 Aout 2018 :

#### Maintien dans le SIVOM:

**AZERAILLES** 

**BACCARAT** 

**DENEUVRE** 

FONTENOY LA JOUTE

**GELACOURT** 

**GLONVILLE** 

**MERVILLER** 

#### Sortie du SIVOM:

**BERTRICHAMPS** 

**BROUVILLE** 

FLIN

**HABLAINVILLE** 

**PETTONVILLE** 

REHERREY VACQUEVILLE VAXAINVILLE VENEY

Le conseil accepte ce nouveau périmètre à l'unanimité.

#### **ADMISSION EN NON VALEUR**

# Cas 1

L'admission en non-valeur porte sur des factures d'eau et d'assainissement d'une famille bénéficiant d'un jugement d'effacement de dette par le tribunal d'instance de Lunéville. L'admission en non-valeur, refusée au dernier conseil municipal doit être de nouveau soumise à délibération.

Le montants sont de :

Eau : 1 153,89 € Assainissement : 1 689,95 €

Le conseil accepte l'admission en non-valeur par 4 Voix Pour – 5 Abstentions et 3 Contre.

#### Cas 2

L'admission en non-valeur porte sur des remboursements de factures de fioul avancées par la commune.

Le montant s'élève 1050, 34 €

Le conseil accepte l'admission en non-valeur par 5 Voix Pour, 4 Abstentions et 3 Contre.

#### **DEVIS PLOMBERIE ECOLE PRIMAIRE**

Devis Entreprise VAGNER pour:

Pose d'un chauffe-eau électrique dans la grande école : 955,00 € H.T. soit 1 146, 00 € T.T.C

Pose d'un radiateur supplémentaire dans la salle d'activité 998,00 € H.T. soit 1 197, 60 € T.T.C

Le conseil accepte les devis à l'unanimité.

# CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES RESSOURCES POUR LE NUMERIQUE DANS LES ECOLES

Afin de bénéficier d'une dotation pour le numérique dans les écoles, une convention doit être signée entre la commune et le collège de Baccarat.

Le conseil accepte à l'unanimité et autorise Madame Le Maire à signer cette convention.

#### **DEVIS TRAVAUX EN FORET**

Des travaux en forêt sont nécessaires pour :

- Réfection de la parcelle des étangs, forêt de Badménil
- Décapage de chemin parcelle L,
- Réfection de la table de pique-nique.

L'entreprise ZABEL présente un devis pour ces travaux d'un montant de 4 065 € H.T. soit 4 878 € T.T.C. Le conseil accepte ce devis à l'unanimité.

#### **DEVIS ASSAINISSEMENT**

Suite à une panne intervenue sur une pompe de relevage SOGEA présente un devis de remplacement pour un montant de 1 865,00 € H.T. soit 2 238, 00 € T.T.C. Le conseil accepte les devis à l'unanimité.

#### CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 AOÛT 2018

<u>Présents</u>: Rose Marie FALQUE, Yann KREMER, Olivier LEGROS, Bernard SESMAT, Yannick HOFFNER, Stéphanie VANESON, Gaston GYSS, Pascal FRANTZ, Marie-Christine MARCHAL-HERBER, Rose-Marie MAGNIER

<u>Absents excusés</u>: Thomas MELLE qui donne procuration à Rose-Marie FALQUE, Martine MARCHAL, Alain KRYZS qui donne procuration à Yann KREMER

# <u>DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE, contrôle technique des points d'eau incendie</u>

Madame le Maire expose que l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie impose au conseil municipal de se prononcer sur la fréquence des contrôles techniques des points d'eau.

Entendu les explications de Madame le Maire, le conseil, à l'unanimité :

- Décide de réaliser les contrôles en régie
- Dit que les contrôles de débit et pression seront effectués pour l'intégralité des points d'eau, de manière triennale, à compter de l'année 2019

# ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE pour le remboursement d'une porte fracturée à la Salle Jeanne d'Arc

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à encaisser un chèque d'un montant de 514.80 € TTC établi par EURL PRODEM54, Monsieur EL ACHOURI afin de remplacer la porte de la cuisine de la salle Jeanne d'Arc qu'il avait détériorée.

# <u>CONTRAT DE PARRAINAGE AVEC L'ASSOCIATION « LES ZEPHIRS » à l'occasion du championnat de France de Montgolfières, à Lunéville, du 26 juillet au 5 août 2018</u>

Madame le Maire évoque le parrainage proposé par l'association « Les Zéphyrs » avec les communes de Azerailles, Glonville et Fontenoy-la-Joute, A savoir :

- Le parrainage par tirage au sort d'un ballon compétiteur, représentant chacune des trois communes
- Un gonflage statique de nuit lors de la soirée des feux d'artifice le 28 juillet
- Trois baptêmes en montgolfières, tirés au sort, un par commune.

En contrepartie, les parrains verseront à l'association « Les Zéphyrs » la somme de 500 € repartie comme suit : Azerailles 165 € ; Glonville 170 € ; Fontenoy-la-Joute 165 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention et à verser à l'association une subvention de 165€.

#### ETAT CIVIL

#### Naissances:

Félicie, née le 30 mai 2018, fille de Jean-Michel BARTHELEMY et de Elodie KNIDER Cinna, né le 31 mai 2018, fils de Florian ROUYER et de Aurore PIERREL Aloïs, né le 27 juin 2018, fils de Damien BUISSON et de Justine GARCON Léandre, né le 1<sup>er</sup> août 2018, fils de Lionel KOCIEMBA et de Anne-Marie BLAISE Livio, né le 9 octobre 2018, fils de Emmanuel MARCHAL et de Amandine ZORZI

Toutes nos félicitations aux heureux parents, longue vie à ces enfants!

#### <u>Décès</u>:

Madame Marguerite AUBERTIN décédée le 04 juillet 2018 Madame Ginette BOULOT, décédée le 18 septembre 2018 Madame Suzanne GERARDIN, décédée le 12 octobre 2018

Nos condoléances à leurs familles.

#### Mariage:

Martine MARCHAL et Jean-Claude MATHES, le 10 août 2018, à ERSTEIN. Félicitations et meilleurs vœux de bonheur!



#### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### ENQUETE PUBLIQUE DU PLU: PLAN LOCAL D'URBANISME

Elle se déroulera du lundi 19 novembre au jeudi 20 décembre 2018. Le commissaire enquêteur sera présent pour recevoir le public :

- A l'ouverture de l'enquête, le lundi 19 novembre, de 9 h à 11 h
- Le samedi 8 décembre, de 10 h à 12 h
- Et pour clôturer l'enquête publique, le jeudi 20 décembre, de 15 h 30 à 17 h 30

Un registe d'enquête sera disponible en mairie d'Azerailles, pendant toute la durée de l'enquête, et un autre registre sera disponible à la communauté de communes, avenue de la Libération à Lunéville. Les observations pourront être adressées au commissaire enquêteur par courrier ou par courrier à l'adresse suivante : <u>plu-azerailles@registredemat.fr</u>.

En outre, un registre dématérialisé, sera disponible sur le site de la commune d'Azerailles à l'adresse suivante : <a href="https://www.registredemat.fr/plu-azerailles">https://www.registredemat.fr/plu-azerailles</a> et un deuxième registre dématérialisé sera également disponible sur le site de la communauté de communes.

#### TRAVAUX DE REQUALIFICATION, première tranche

Après la pose des réseaux eaux usées et eaux pluviales côté pair de la rue du Général Leclerc, les travaux vont se poursuivre par la reprise des branchements côté pair. Ces travaux, sur le réseau actuellement en chantier (jusqu'au carrefour avec la rue Hydro-Leduc) seront terminés fin 2018. En parrallèle, les travaux des réseaux secs (enfouissement des réseaux) s'effectueront sur le même tronçon.

#### **RENOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS:**

La communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat présentera aux habitants de Azerailles, Glonville et Fontenoy-la-Joute, le dispositif d'accompagnement à la rénovation thermique des logements le :

Mardi 27 novembre, à 18 h Salle du Foyer à Azerailles

#### **PASSAGE BIBLIOBUS**

Le prochain passage du bibliobus aura lieu le :

Jeudi 22 novembre 2018 de 15h à 17h - Place de Mairie

#### INSCRIPTION FACONNAGE BOIS DE CHAUFFAGE

Pour la prochaine saison de façonnage de bois année 2018/2019, nous vous informons que les inscriptions sont ouvertes.

Il vous suffit de vous présenter en mairie et de préciser vos coordonnées et votre volonté de façonner du bois.

Une invitation vous sera adressée courant novembre/décembre afin de participer au tirage au sort de votre lot.

#### **UTILISATION DE LA MORT-AUX-RATS**

Les raticides sont des produits destinés à repousser ou à détruire les organismes nuisibles comme les rongeurs, porteurs de maladies transmissibles à l'homme. Mais ces produits sont généralement des anti-coagulants fonctionnant sur tous les organismes à sang chaud. Ainsi ils entraînent des dommages collatéraux en tuant des animaux non ciblés, domestiques – c'est la deuxième cause d'intoxication chez les chiens – ou sauvages, et en cas de mauvaise utilisation, peuvent entraîner des intoxications humaines et des risques de pollution.

Il est donc vivement recommandé de les utiliser avec soin et loin de toute portée pour nos amis les chats et les chiens.

Et avant de penser à détruire les rongeurs, pensez à condamner toutes les entrées par lesquelles les animaux peuvent pénétrer dans votre habitation. Et ne laissez pas de nourriture à leur portée.

# <u>DE NOUVEAUX VISAGES SONT ARRIVES DANS LES PERSONNELS</u> ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES DE LA COMMUNE :

#### Au Secrétariat de mairie :

Madame Catherine LAUSDAT, secrétaire de mairie titulaire, est en arrêt maladie depuis octobre 2017. Elle va mieux et nous lui souhaitons une meilleure santé.

Pour la remplacer, et après un intérim de quelques mois de Monsieur Daniel KULIK du Centre de Gestion, trois personnes sont présentes en alternance au secrétariat : Madame Sandrine DUMETIER, nous a rejoint à mi temps depuis début avril et Madame Carine SPEICHER, pour un jour et demi par semaine, depuis début septembre 2018.

Madame Amélie NOVAK est, depuis plusieurs années, présente un jour et demi par semaine, en charge de l'urbanisme et de l'Etat Civil.

Le secrétariat de mairie est donc ouvert, aux heures habituelles (11 h à 12 h et 16 h à 17 h 15) :

- Le lundi matin et après-midi
- Le mardi après-midi
- Le jeudi matin
- Le vendredi matin et après-midi.



De gauche à droite : Carine et Sandrine

# Et à l'atelier communal :

Suite au départ de Monsieur Jean-Marc MICHEL pour la commune de Lunéville, Monsieur Hervé PETITJEAN a pris la responsabilité de l'atelier communal depuis le 16 juillet.



Toute l'équipe, administrative et technique, fait le maximum pour assurer le meilleur service, merci à eux tous.



De gauche à droite : Hervé, Lionel et Patrick

#### LA RENTREE EN CLASSE DE SIXIEME...

S'est bien passée pour les élèves d'Azerailles, qui ont quitté l'école communale en juin. Mais avant de partir, ils ont reçu, offert par la commune, le dictionnaire, outil précieux au collège!



Devant maîtresse Florence et Jennifer, la directrice Nathan, Bastien, Tom et Charlotte

# **CITY STADE**

Le city stade est fréquemment utilisé.

Pour limiter les nuisances sonores, la fréquentation du city stade est interdite à partir de 22H00.

2 panneaux d'informations mentionnent ces horaires et rappellent également qu'il y est interdit de fumer, de rouler en bicyclette (ou motocyclette), d'y faire entrer des animaux domestiques...

#### INFORMATIONS DIVERSES – VIE ASSOCIATIVE

# **DELEGUES DES PARENTS D'ELEVES**

Pour l'année scolaires les parents élus délégués de parents d'élèves sont :

# <u>Titulaires:</u>

Justine GARCON
Emilie SCHULTEISS
Audrey FONTAINE
Elodie HEITZ
Amandine GENY

#### Remplaçants

Vanessa MARCHAL Hélène EL ACHOURI Cindy FRANCOIS Johan CAEL Angelique REGNAULT

# **OPERATION BRIOCHES**

L'opération brioches 2018 a été organisée les 5 et 6 Octobre 2018. Cette opération est menée au profit du bien vivre des Adultes et Enfants Inadaptés Mentaux (AEIM).

Cette année les bénévoles d'Azerailles ont vendu 124 brioches pour un montant de 638 €. Merci aux bénévoles et aux donateurs.

#### **MARCHE DE NOEL**

Le marché de Noël organisé par la MJC aura lieu le **Dimanche 25 Novembre de 9h00 à 18h00** salle du Foyer.

#### **SAINT NICOLAS**

La Commune, la MJC et Famille Rurale ont invité Saint-Nicolas à rencontrer et gâter les enfants du village

Les enfants d'Azerailles depuis leur naissance jusqu'à la classe de CM2 sont invités au foyer le **Samedi 8 Décembre à 10 h 30.** 

# Les retrouvailles des « fulgurés »

Un peu plus d'un an après le « coup de foudre» du 2 septembre 2017 qui les avait frappés lors d'une animation en bordure de Meurthe, dans le cadre du festival du « Vieux Canal », 13 des rescapés de cette incroyable aventure étaient, le 8 septembre, les invités de la Commune et de la MJC.

L'émotion était grande lors de ces retrouvailles, d'abord entre eux, qui sont devenus plus que des amis, liés par cet accident qui a bouleversé leur vie. Emotion également lorsque Raphaëlle serra dans ses bras Allan Vigreux, le jeune sapeur-pompier qui avait été le premier à lui porter secours et dont elle avait gardé un souvenir reconnaissant.

Après le déjeuner, accompagnés par une journaliste du « Monde Magazine » et d'un reporter de France 2, qui prépare une émission sur les bouleversements climatiques où un reportage leur sera consacré (l'émission sera diffusée en décembre), le groupe s'est dirigé, non sans appréhension, vers le lieu de l'accident. Alors les souvenirs, douloureux, sont revenus. Plusieurs d'entre eux ne pouvaient retenir leurs larmes, toujours traumatisés, même après un an. Tous ont été touchés dans leurs corps et dans leurs esprits. Certains n'ont pas encore pu reprendre leur travail, d'autres connaissent d'immenses difficultés, ressentent souvent une grande fatigue, ont des troubles de mémoire... Parmi eux, notre concitoyen, Jean-Luc Mellé, qui, trop pressé de donner l'alerte, ne remarqua que

Parmi eux, notre concitoyen, Jean-Luc Mellé, qui, trop pressé de donner l'alerte, ne remarqua que quelques jours plus tard qu'il avait lui-même été traversé par l'éclair! En bon artisan ferronnier, il a créé en mémoire de cet événement le symbole d'un éclair tombant sur une tente.

Laissons Monsieur Ernst, correspondant de l'Est Républicain, conclure : « S'il n'y a pas eu de macchabée, c'est parce-que nous nous sommes partagé la décharge. Cette explication n'est peut-être pas vraie, mais je m'en fiche, c'est notre ciment ».





Le sourire, malgré tout, sur les lieux de l'impact!

# **LE RELAIS EN RECRE**

Comment mieux fêter la rentrée que par une journée de fête ? Celle qu'organise chaque année, début septembre, Familles Rurales en Relais, invitant les familles à s'affronter dans des jeux pacifiques : tir au but, chamboule-tout, flêchettes, jeu de quilles, pêche à la ligne, maquillage... Commerçants, artisans du village, ainsi que la commune, sont parmi les donateurs des lots qui récompensent les vainqueurs !



#### LA FAMILLE EVE, FIDELE A AZERAILLES

André EVE et son épouse, Gilberte, née SAUCY, sont des enfants d'Azerailles, fidèles à leur village. Chaque année, pendant tout le mois d'août, ils retrouvent leur maison de la rue André Pétronin, achetée en 1955 où, à leurs débuts, André vendait motos et mobylettes, tandis que Gilberte tenait un dépôt de teinturerie.

Aimant la vie associative, André fut le président fondateur de la MJC, après la construction du Foyer, fin des années 1950. Ah, les danses folkloriques !! Ses compagnons de l'époque s'appellaient, entre autres, Louis Hellé, Pierre Détré, Ramon Olmos, André Dietrich et Jean-Louis Sénécal, l'instituteur du village... André et Gilberte évoquent cette époque avec un grand sourire, car ils n'en ont gardé que de bons souvenirs !

Mais leur goût pour l'aventure, et les voyages, les entraîna bien loin d'Azerailles... Engagé par RENAULT EXPORT, André entraîna Gilberte et leurs trois enfants au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Zaïre, à Madagascar, au Cameroun, en Tunisie, et enfin en Martinique, à Sainte Luce où ils résident toujours.

Mais rien ne vaut le bonheur de retrouver Azerailles où les avaient rejoints cette année leurs deux filles : Dominique, l'aînée, Principale dans un collège à Paris (maman de deux garçons qui vivent à Paris) et Claudie, professeur de Français à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) dont les trois enfants sont « éparpillés » en Australie, en Nouvelle-Calédonie et à Paris.

Ne manquait pour ce rassemblement de la famille que leur fils Didier, chef d'entreprise en Martinique, papa de deux fils dont un fait ses études au Canada...

Une famille cosmopolite, mais attachée à ses racines acervaliennes! Bravo! On vous attend l'année prochaine!



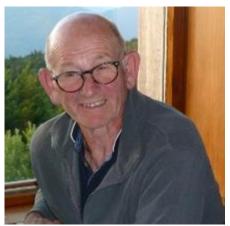
André, Dominique, Gilberte et Claudie

#### LES RANDONNEURS AU VERCORS

Texte et photos communiqués par le Club Vosgien



Cette année, pour sa semaine de randonnée, le club vosgien s'est rendu dans la Drôme des montagnes. Dix-neuf marcheurs sont donc partis découvrir ce beau massif montagneux des Préalpes qu'est le Vercors, dans les départements de la Drôme et de l'Isère. Un relief fait de falaises, de crêtes, de vaux et de gorges. De belles randonnées préparées par nos guides ainsi que des visites : le Mémorial et la Nécropole de la Résistance de Vassieux, La Chapelle en Vercors, où les résistants du maquis, lors de la seconde guerre mondiale, se sont battus. Finalement, 639 combattants et 201 civils sont tués. Cette page de notre histoire nous a quelque peu laissés nostalgiques. Cette année encore, cette semaine fut riche en événements et découvertes. Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres aventures.



Le 03 septembre 2018, Christian Tadla nous a quittés. Il était parti avec un groupe du club pour parcourir le GR5 reliant Modane à Menton. Mais dans la nuit du 3 septembre, au refuge de Nice, il est parti sur un autre chemin de randonnée. Il était guide et bon marcheur, très apprécié de nous tous. Nous garderons son sourire et sa bonne humeur. Adieu Christian.

# LE CLUB VOSGIEN D'AZERAILLES SECURISE LE PONT ROMAIN

Texte et photos communiqués par le Club Vosgien

Dans ses fonctions d'entretien et balisage, le club vosgien d'Azerailles se devait d'apporter des sécurités sur le sentier du Pont Romain. Parcours long d'une dizaine de kilomètres, au départ d'Azerailles direction Glonville, en passant près de l'étang, passage par le pont Romain sur le sentier jusqu'à Flin, et retour sur Azerailles par le chemin des sables.

Deux chevalets furent posés pour faciliter le passage et la traversée d'un parc, et sécurisation du pont Romain. Remercions Jean-Yves, Philippe, Dominic B. Dominique J. et Pascal pour leurs travaux



Commune de Azerailles

Représentant légal : MME Rose-MarieFALQUE....

Directeur de la publication : MME Rose-Marie FALQUE.

Rédaction: Mairie d'Azerailles 2 Place du Gal Hellé 54122 AZERAILLES

Date de parution et de Dépôt légal : 6716L101

Impression: INTERTRACE 215 Route de la Féculerie 88100 PAIR ET GRANDRUPT